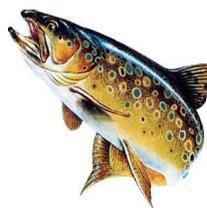


Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique



LA TRUITE DE MILLY

Présentation de l'association

L'A.A.P.M.A. "La Truite de Milly" est située sur la rivière Thérain. Le domaine de pêche de la société est composé de quatre sections distinctes:

Tout d'abord, **Campdeville**, **Bonnières** et **Moimont**. Environ d'égales longueurs, les parcours offrent une grande diversité: lignes droites ou sinueuses, rivière large ou étroite, profonde et calme, rapides... Les berges sont dégagées au milieu des prés ou en bordure de zones boisées.

Ensuite, le quatrième parcours est exclusivement réservé à la pêche à la mouche. Il est situé à hauteur du village de Milly sur Thérain, facile d'accès.

Coordonnées

38, rue de Dieppe

60112 MILLY SUR THERAIN

Lieu de pêche :

tél : 03.44.81.18.06

Président : Monsieur Joël BOURGEOIS

Personnes à contacter pour renseignements:

Monsieur Alain DELACRE

tél : 06.08.35.02.65

E-mail : alain.delacre@free.fr

Présentation des Parcours

1- CAMPDEVILLE



2- MOIMONT



3- BONNIERES



4- PARCOURS MOUCHE



Plan des Parcours

Riche de près de 13km de berges le domaine piscicole de l'AAPPMA la Truite de Milly est l'un des plus beaux parcours de pêche de 1^{ère} catégorie de l'Oise, il est peuplé exclusivement de Truites fario.

Voir en annexe les plans concernant les parcours pêche sur Campdeville et sur Moimont et Bonnières.

- ✓ 7 rempoissonnements sont effectués pendant chaque saison de pêche.



- ✓ Toutes les truites sont fournies par la pisciculture de Bulles, gage de qualité.



✓ Quelques belles prises de nos pêcheurs



Manifestation

Tous les ans l'AAPPMA la Truite de Milly participe à la Fête du Cidre ou elle anime divers activités sur son stand.

Elle organise également le 1^{er} dimanche de juin l'initiation à la pêche sur son site de Campdeville pendant la journée nationale de la pêche.

Fête du Cidre





REGLEMENT

Les jours d'ouverture sont le samedi, dimanche, lundi et jours de fêtes légales.

Dimensions des truites : 30 cm toute l'année.

Le nombre de prises est limité à 3 truites par jour.

Sur le « Parcours Mouche » délimité du pont des Boeufs jusqu'au vannage des Établissements BESSE d'une part et sur le Thérinet parcours Mme CHUETTE et berge côté ferme DAVEAUX, la pêche y est ouverte exclusivement à la mouche fouettée toute l'année (samedi, dimanche, lundi, jours fériés et période de la mouche de mai).

- pêche mouche sèche et noyée, autorisée de l'ouverture du 14 mars jusqu'au 04 mai.
- pêche mouche sèche uniquement, autorisée du 08 mai jusqu'au 15 Juin.
- pêche mouche sèche et noyée, autorisée du 20 juin, à la fermeture générale du 20 septembre.

La taille minimum de la prise sur le parcours mouche est de 40 cm.

Durant la période de la Mouche, le nombre de prises est limité à 2 truites par jour.

Sont interdits sur la Société en plus des interdictions préfectorales, la pêche effectuée par le pêcheur en descendant dans l'eau.

Rappel : Interdiction de remettre à l'eau, perches, chevesnes et brochets de toutes tailles.

Tarif des timbres et cartes 2015

Permis de pêche :

Permis majeur : 18 ans (au 1er janvier) = 70€

Permis mineur : de 12 ans à 18 ans = 19€

- de 12 ans (au 1er janvier) = 6€

Permis Femme : (promotionnelle) = 32€

Carte Sociétaire :

Carte Majeur : 18 ans (au 1er janvier) = 125€

Carte Mineur : 15 ans (au 1er janvier) à 18 ans = 80€

12 ans (au 1er janvier) à 15 ans = 50€

- de 12 ans 10€ (la première année gratuite)

Notre association délivre la carte de pêche également sur

<http://www.cartedepeche.fr>

Liste des distributeurs de cartes de pêche

Café des Sports

36, rue de Dièppe

60112 MILLY SUR THERAIN

Tél : 03.44.81.00.05

Ouvert de 7h00 à 21h00

Fermé le dimanche après-midi et le lundi

Chasse Pêche Coupes Coutellerie HOUBIGAND

11 place Barbier

60210 Grandvilliers

Tél : 03.44.46.78.58